

Coutière, H. 1900

1931

SUR QUELQUES MACROURES DES EAUX DOUCES DE MADAGASCAR.
PAR H. COUTIÈRE.

Extrait du *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*. — 1900, n° 1, p. 23.

Palæmon (Eupalæmon) multidens n. sp.

Cette espèce est très voisine de *P. Danæ*, *P. superbus*, *P. sundaicus* Heller⁽¹⁾, de *P. Moorei* Calman⁽²⁾, de *P. Ritsenæ* et *Trompii* de Man⁽³⁾.

Elle en diffère par les points suivants : le rostre porte sur le bord supérieur 13-14 dents, dont 2 derrière le bord orbitaire. Le bord inférieur porte 5-7 dents. Le bord supérieur du rostre est concave, et sa pointe dépasse légèrement le scaphocérite.

Les pattes de la première paire, lorsqu'elles sont étendues, dépassent le bord du scaphocérite de la pince presque entière.

Les pattes de la deuxième paire sont très égales, grêles et lisses; elles dépassent le scaphocérite de la moitié environ du carpe. Ce dernier article est un peu plus long que le méropodite, un peu plus court que la pince entière. Dans celle-ci, les doigts égalent environ la paume ou sont un peu plus longs. La paume n'est pas plus large que l'extrémité du carpe, les doigts sont inermes, glabres, et joignent exactement.

Deux spécimens, dont les dimensions sont les suivantes :

	1 (♂)	2 (♀)
Longueur totale.....	60	42
Deuxième paire, longueur totale.....	35	23
Méropodite.....	7	4,5
Carpe.....	9	6,5
Paume.....	4 3/4	3 1/5
Doigts.....	6	3 1/4

Riv. Kotofotsy (Bras de l'Onilahy).
M. G. Grandidier.

(1) HELLER, *Reise der Norara*, p. 118-120.
(2) CALMAN, *Crust. from Tanganyika*. *Proc. Zool. Soc. London*, p. 709, pl. XL, fig. 20-24, 1899.
(3) DE MAN, *Zool. Jahrb.* 9 Bd., p. 774, pl. XXXVII, fig. 70, 1897. et *Notes from Leyden Museum*, vol. XX, p. 145, pl. VII, 1898.

INVERTEBRATE
ZOOLOGY
Crustacea

LIBRARY

Palæmon (Eupalæmon) Mariæ n. sp.

Très voisine de *P. Weberi*, de Man ⁽¹⁾, cette espèce s'en distingue par les caractères suivants :

La carapace est fortement rugueuse sur le céphalothorax, le telson, le sixième segment abdominal, les pattes de la deuxième paire, et même sur les pattes thoraciques des paires 3, 4 et 5.

Le rostre est large, lancéolé, régulièrement convexe sur son bord supérieur, qui porte 9-11 dents (2 derrière le bord orbitaire). Le bord inférieur porte 3-4 dents. Le rostre est à peu près égal en longueur au scaphocérite.

La première paire de pattes dépasse le bord antérieur du scaphocérite de la moitié du carpe.

Les pattes de la première paire sont très inégales, mais semblables comme forme. La plus petite est une fois un quart, son opposée presque deux fois aussi longue que le corps tout entier. Le carpe du plus grand de ces membres est égal environ aux $1/3$ de la pince entière, et son extrémité distale renflée est notablement plus épaisse que la paume, dont la forme est cylindrique. Le rapport des deux épaisseurs est environ $5/3$.

Quatre spécimens ♂, dont les dimensions suivent :

NUMÉROS.	LONGUEUR TOTALE		MÉROPODITE.	CARPE.	PAUME.	DOIGTS.	
	du CORPS.	de LA 2 ^e PAIRE					
	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	
1	100	Grande pince.....	195	33	71	36	19
		Petite pince.....	125	24	42	26	13
2	90	Grande pince.....	182	30	69	37	18
		Petite pince.....	130	26	47	26	13,5
3	100	Grande pince.....	165	29	61	35	16
		Petite pince.....	125	24	43	25	12
4	90	Grande pince.....	"	"	"	"	"
		Petite pince.....	70	13	22	12	8

Rivière Ivaloina, près Tamatave. M. Maria.

NOTE. Le spécimen n° 4, anormal par la faible taille de sa petite pince, l'est également par la spinulation plus faible de la carapace, et par

⁽¹⁾ DE MAN, *Max Weber's Crust. des Indisch. Archipels*, p. 422, pl. XXXV, fig. 33, 1892.

une curieuse malformation du telson, dévié à son extrémité. La grande pince de ce spécimen, brisée, n'est représentée que par une courte portion basale, mais les dimensions de cette partie sont au moins doubles de celles que montre la pince opposée.

Un spécimen du Musée de Vienne, étiqueté «*P. rudis* Heller (?)», appartient également à la nouvelle espèce⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ce spécimen m'a été gracieusement communiqué par M. le Dr Adensamer, en même temps que *P. rudis* type. Je ne sais si la détermination en a été faite par Heller.